

Conseil d'Administration du 13 novembre 2020
Rapport de présentation

Rédacteur : GIP SAE

Objet : Vote du budget primitif 2021

Références juridiques :

Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Instruction budgétaire et comptable M14

EXPOSE :

Le budget primitif 2021 qui vous est proposé s'équilibre par section comme suit :

- Section de fonctionnement : 469 160,00 €
- Section d'investissement : 2 000,00 €
- **Total budget 2021 : 471 160,00 €**

Ce budget formalisé selon les règles budgétaires et comptables de l'instruction M14 présente dans ses grandes lignes les évolutions suivantes par rapport au budget primitif 2020 :

La section de fonctionnement est en légère réduction compte tenu du budget qui vous est présenté (-4.30% par rapport au budget précédent).

Cette diminution se décompose ainsi sur les chapitres budgétaires:

Dépenses de fonctionnement

Chap	Libellé	BP 2021	BP 2020	Variation	
				%	€
011	Charges à caractère général	144 950 €	140 850 €	+2.91%	4 100 €
012	Charges de personnel	321 000 €	344 600 €	-6.85%	-23 600 €
023	Virement à la section d'investissement	1 500 €	0 €	--	1 500 €
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	500 €	3 200 €	-84.38%	-2 700 €
65	Autres charges de gestion courante	1 010 €	1 550 €	-34.84%	-540 €
67	Charges exceptionnelles	200 €	50 €	+300%	150 €
Total des dépenses de fonctionnement		469 160 €	490 250 €	-4.30%	-21 090 €

Le chapitre des charges à caractère général (chap.011) progresse de près de 3% permettant de soutenir la montée en charge de certaines actions.

Le poste des charges de personnel (chap.012) évolue quant à lui à la baisse (-6.85%) prenant en compte une évaluation précise des dépenses envisagées pour l'année 2021.

Nous inscrivons la somme de 1 500 € en autofinancement (chap. 023) portant ainsi les recettes d'investissement à hauteur de 2 000 €.

Les autres chapitres budgétaires évoluent également mais dans un moindre volume.

Recettes de fonctionnement

Chap	Libellé	BP 2021	BP 2020	Variation	
				%	€
70	Produits de services, du domaine	20 000 €	30 000 €	-33.33%	-10 000 €
74	Dotations et participations	449 160 €	460 250 €	-2.41%	-11 090 €
Total des dépenses de fonctionnement		469 160 €	490 250 €	-4.30%	-21 090 €

Les deux chapitres constituant l'ensemble des recettes de fonctionnement baissent dans un volume similaire.

Ce tableau nous permet de constater une baisse légère du niveau globale des recettes (dotations, subvention et participation) selon la progression ou le désengagement des financeurs. Et la poursuite d'une diversification des recettes (chapitre 70 - 74) liée à l'activité de formation/conseil du GIP SAE et à la sollicitation de financeurs privés.

Le GIP SAE est par ailleurs susceptible de répondre, comme en 2020, à des appels à projets pour accentuer la diversification de ses sources de financements. A ce titre, ces éventuelles recettes feront l'objet d'une décision modificative.

S'agissant de la section d'investissement, celle-ci est alimentée par la dotation d'amortissement annuelle (500 €) affectée en recette et la contrepartie provisionnée en dépenses pour renouvellement d'équipement ainsi que le virement de la section de fonctionnement pour 1 500 €.

Ainsi la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 2 000 €.

Les membres du Conseil sont invités à poser toutes leurs questions et ensuite à formaliser leur vote sur ce budget primitif de l'année 2021.